**OFFRE DE BOURSES D’ÉTUDES**

**Partenariat de recherche *Séparation parentale, recomposition familiale***

Le partenariat de recherche *Séparation parentale, recomposition familiale* offre des bourses de maîtrise et de doctorat, ainsi que des stages postdoctoraux afin d’assurer un soutien à la formation des étudiants gradués travaillant sur des thématiques reliées à la séparation parentale et la recomposition familiale. En 2017, le Partenariat offre une bourse de maîtrise d’une valeur de 5000$, deux bourses de doctorat d’une valeur de 10 000$ chacune et un stage postdoctoral sous forme de contrat d’engagement (37 800$).

**Critères d’admissibilité pour les bourses**

* Avoir un projet qui s’inscrit dans la programmation du Partenariat;
* Être dirigé ou codirigé par un chercheur membre du Partenariat;
* Avoir cumulé un maximum de 45 crédits dans le programme de doctorat ou de 24 crédits à la maîtrise. Si les études ne sont pas entamées, le soutien financier offert est conditionnel à l’acceptation dans le programme d’étude;
* Si l’étudiant est déjà titulaire d’une bourse, il a la responsabilité de s’assurer que le cumul de bourses est permis et possible. Au besoin, il peut adresser ses questions à la coordonnatrice du Partenariat.
* S’engager à publier au moins une fois les résultats de son travail (recension des écrits, résultats de recherche, etc.) dans l’une des collections du Partenariat (*Que savons-nous?*, *Comment intervenir?* et *Débats et enjeux*). Cette publication peut prendre la forme d’une fiche-synthèse (2-4 pages) ou d’un texte plus développé, au choix de l’étudiant.

Par ailleurs, tous les boursiers du Partenariat dont le projetimplique le recrutement de sujets humains ou la consultation de renseignements personnels doivent s’assurer que leur projet est conforme aux normes éthiques en vigueur.

**Présentation de la candidature**

Les dossiers des candidats doivent comporter les éléments suivants :

* Lettre décrivant les motivations du candidat;
* Description du projet de maîtrise, de doctorat ou du stage postdoctoral (max. 4 pages, simple interligne);
* Curriculum vitae;
* Relevé de notes;
* Confirmation du chercheur qui assumera l’encadrement de l’étudiant ou du stagiaire;

**Consignes pour le dépôt des demandes**

Les demandes de bourse doivent être déposées avant le 7 avril 2017 à 16 h. HNE Elles doivent être acheminées à la coordonnatrice du Partenariat, Caroline Robitaille, par la poste ou par courriel (HUcaroline.robitaille@jefar.ulaval.caUH).

Centre de recherche JEFAR

A/S Caroline Robitaille

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2444C

1030, avenue des Sciences-Humaines

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6 Canada

Tél. : 418-656-2131 poste 4721

Le comité d’orientation se réunira dans le mois suivant le dépôt des demandes afin d’en faire l’évaluation. Le comité informera les candidats du résultat de leur demande dans les jours suivant la réunion. La liste des récipiendaires figurera sur le site du Partenariat.

**Autres possibilités de soutien**

L’Institut national d’études démographiques basé à Paris en France offre la possibilité d’accueillir des doctorants et des chercheurs hors France pour des stages rémunérés d’une durée maximale de douze mois. L’INED est actuellement en période d’appel pour ce concours dont la date de clôture est le 15 mai 2017. Les personnes intéressées sont invitées à se référer au [document explicatif](../bourse%20INED/DRIP-Note2017.doc) et le cas échéant, à transmettre le [formulaire complété](file:///R%3A%5CJEFAR%5CJEFAR_Recherches%5CM-C%20Saint-Jacques%5CPartenariat-%20Enqu%C3%AAte%5Cconcours%5Cbourse%20INED%5CFicheinvite2017_FR.doc) et leur curriculum vitae à drip@ined.fr